



TARIFS DE LA STATION DE JUS DE POMMES POUR LA SAISON 2024

1. RÉSERVATION

L'utilisation de la station n'est possible que sur réservation. Les rendez-vous sont à prendre en téléphonant à

Philippe au 06.16.49.86.08 du lundi au samedi entre 8 et 10 heures

Lors de la prise de rdv, l'utilisateur doit indiquer s'il apporte ses propres bouteilles ou s'il a besoin de bouteilles ou de BIBs (Bag-In-Box) fournies et facturées par l'association.

Pour le bon déroulement des opérations, les dates et horaires fixés doivent être respectés.

La station est ouverte les mardis, jeudis et samedis, rue de Brunstatt à DIDENHEIM (à côté de la Mairie et face de la caserne des pompiers) :

https://maps.app.goo.gl/hgXrv9tKHBQfPmAPA?g_st=iw

2. TARIFS

COTISATION Adhésion obligatoire pour tout utilisateur <u>non</u> - membre de l'association *	15,00 €
BROYAGE SEUL	0,20 € / kg
JUS FRAIS	0,40 € / litre
JUS PASTEURISÉ	0,60 € / litre
VENTE BOUTEILLE VIDE AVEC CAPSULE SOIT, LA BOUTEILLE DE 1L AVEC JUS	0,60 € / bouteille 1,20 € / bouteille
VENTE BIB COMPLET (POCHE & CARTON) SOIT LE BIB DE 3L AVEC JUS	1,65 € /BIB 3,45 € /BIB, soit 1,15 €/l
VENTE POCHE SEULE DU BIB 3L (Réutilisation du carton de l'année précédente)	0,90 € / poche
VENTE DE JUS PRODUIT PAR ARBO NATURE :	
BOUTEILLE PLEINE	2,50 € / bouteille
BIB PLEIN	7,00 € / BIB



TARIFS DE LA STATION DE JUS DE POMMES POUR LA SAISON 2024

* *La qualité de membre s'entend « à jour de sa cotisation de l'année courante.*

Le montant dû est à régler en espèce ou par chèque bancaire à la fin d'utilisation au responsable, qui remettra un reçu signé.

3. RAPPELS

500 kg de pommes = 250 à 300 litres de jus (en fonction de la qualité et de la maturité des pommes) ***Pour une bonne qualité de jus, des pommes propres (non pourries et sans terre) sont nécessaires !***

L'utilisateur doit être accompagné d'une deuxième personne pour l'enlèvement des déchets, l'embouteillage et le capsulage.

N'oubliez pas d'apporter

- vos **protections personnelles** (gants protégeant de la chaleur et bottes) ainsi que
- vos bouteilles de 1L, nettoyées préalablement
- des récipients (bidons, bouteilles plastiques, etc...) pour le jus frais ou en surplus
- des cageots ou des casiers pour le transport des bouteilles
- des récipients pour évacuer les déchets (de préférence des bacs au lieu de sacs)

L'association se réserve le droit de refuser :

- des fruits de mauvaise qualité et/ou sales
- des bouteilles non-propres.
- des quantités conséquentes en surplus par rapport aux quantités indiquées lors de la réservation afin de ne pas perturber le planning.

Pour permettre aux bénévoles de circuler aisément dans l'accomplissement de leurs tâches, et pour des raisons de sécurité, l'accès à la station n'est autorisé qu'à l'utilisateur (et son accompagnant) dont le traitement des fruits est en cours. (les usagers qui suivent sont priés de patienter à l'extérieur de la station).